



Bordeaux, le 11 août 2025

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte pour le phénomène :

VIGILANCE CANICULE ROUGE

pour l'ensemble du département. L'alerte en cours depuis ce lundi 11 août 2025 à 12h00, et prolongée jusqu'à mercredi 13 août à 06h00. Cette alerte maintient le déclenchement de la disposition spécifique départementale de gestion des vagues de chaleur au **NIVEAU ROUGE CANICULE**.

Il est demandé aux maires de prendre toutes les dispositions nécessaires prévues dans la disposition spécifique départementale de gestion des vagues de chaleur pour informer la population, et notamment les personnes vulnérables, sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<p>Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.</p> <p>Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les nourrissons, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.</p> <ul style="list-style-type: none">chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention au coup de chaleur.veillez aussi sur les enfants.les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°, une peau rouge, chaude et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.	<ul style="list-style-type: none">En cas de malaise ou de troubles du comportement appelez votre médecin ou le 15.Appelez votre mairie si vous avez besoin d'aide.Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladie chronique, ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite 2 fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.Pendant la journée fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit.Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...).Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateurs, gant de toilette, douches, bains)Buvez fréquemment et abondamment même sans soif. Buvez 1,5 L d'eau par jour et mangez normalement.Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h – 21h). Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.Arrêtez toute activité physique.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

- Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

- Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

En conséquence les mesures suivantes sont mises en œuvre :

a) Activation du Centre Opérationnel Départemental (COD 33)


b) Renforcement des mesures concernant :

- la permanence des soins ;
- la mise à disposition de locaux rafraîchis ;
- le dispositif d'aide et de soins à domicile pour les personnes vulnérables isolées ;
- le fonctionnement étendu du centre d'appels téléphoniques numéro vert **santé départemental (05.56.99.66.99) et Info canicule 33 (05.56.90.60.00) ;**

c) Mesures d'interdiction :

- Interdiction de toutes manifestations publiques en extérieur et des feux d'artifices du mardi 12 août 2025 à 06h00 et jusqu'à mercredi 13 août 2025 à 06h00, fin prévue de l'épisode de canicule « rouge » ;

P/ LE PRÉFET,
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



AUORE LE BONNEC

Destinataires : Membres du Comité Départemental Canicule de Gironde

- Les Services de l'État concernés, notamment ceux chargés des secours à personnes
- Le Conseil départemental de la Gironde
- Les Maires de Gironde et CCAS
- Les représentants des professionnels de santé
- Les établissements de santé et institutions sociales et médico-sociales
- Les services d'aide à domicile, associations de bénévoles et de personnes âgées